



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 2 mars 2020, à 20 heures**

Sont présents : Mme Michelle Pageau, MM Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

2020-033

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 3 février 2020;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;
5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. Projet de loi 40 – Centres de services scolaires et terrains municipaux;
7. Demande de don pour Moisson Beauce;
8. Demande commandite participative « La Croisée »;
9. Engagement d'un(e) chargé(e) de projets pour la mise à jour de la politique municipale amie des aînés (MADA);
10. Offre de service de Évimbec pour le système d'information géographique (matrice graphique) SIG-WEB version grand public;
11. Création d'un fonds des générations;

TRANSPORT

12. Programme d'aide à l'entretien du réseau local;
13. Programme d'aide financière à la voirie locale (PAV);

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

14. Église catholique de Kinnear's Mills – installation des fenêtres du sous-sol;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

15. Levée de la séance.

2020-034 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

2020-035 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

2020-036 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	13 139,01
C0007806	Jardinerie Fortier (FDT Noël)	75,17
C0007807	CNESST	45,77
C0007808	Visa Desjardins	28,73
C0007809	Fonds d'information sur le territoire	4,00
C0007810	Location d'outils Thetford	50,13
C0007811	Medial Conseil Santé Sécurité Inc.	305,98
C0007812	Martibo Sports (Tapis local loisirs)	3 267,45
C0007813	Bell Mobilité Inc.	48,25
C0007814	9014-7992 Québec inc.	38 315,22
C0007815	GROBEC	75,00
C0007816	Groupe Ultima Inc. (assurances)	6 351,00
C0007817	SODEP (revue Continuité)	41,39
C0007818	Croix-Rouge Canadienne	170,00
C0007819	Louise Trépanier	2 064,54
C0007820	Richard Dubois – Linda Grondin	2 500,00
C0007821	Petite caisse	89,30
C0007822	Régie Intermunicipale de la région Thetford	986,82
C0007823	Serge Bolduc	114,97
C0007824	LOL 559	875,93
C0007825	Société de l'assurance automobile	652,35
C0007826	Énergie Sonic inc. (huile chauffage)	274,66
C0007830	Agence du revenu du Canada DAS	1 194,09
C0007831	Ministère du revenu DAS	2 848,64
C0007832	Caisse Desjardins région de Thetford	448,90
C0007833	Industrielle Alliance	326,40
P2000010	Services Sanitaires Denis Fortier	2 606,79
P2000011	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P2000012	Mégaburo	346,92
P2000013	Vivaco groupe coopératif	12,63
L2000003	Hydro Québec (Janvier 2020)	20,93
L2000004	Hydro Québec	2 099,24
L2000005	Bell Canada	421,89
	TOTAL	79 871,03

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES

Monsieur Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2020-037

PROJET DE LOI 40 - CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET TERRAINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a présenté à l'Assemblée nationale, le 1^{er} octobre 2019, le projet de loi 40 Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a présenté un mémoire en commission parlementaire dont les propositions principales visent une collaboration accrue entre les réseaux scolaire et municipal;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du projet de loi 40 le gouvernement a déposé dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 février de nouveaux amendements qui n'ont pas été discutés au préalable et qui vont à l'encontre de cette nécessaire collaboration;

CONSIDÉRANT QUE l'amendement modifiant l'article 114 du projet de loi, faisant sept pages, porte directement atteinte à l'autonomie municipale et au respect de la notion de gouvernement de proximité;

CONSIDÉRANT QUE les modifications à l'article 114 prévoient que les municipalités devront dorénavant répondre aux directives des centres de services scolaires, qui pourront exiger d'elles la cession sans compensation, de terrains qu'ils auront identifiés pour construire des établissements scolaires;

CONSIDÉRANT QUE ces amendements prévoient même que les municipalités pourraient être dans l'obligation de rembourser un centre de services scolaires pour l'achat d'un terrain pour une éventuelle construction;

Il est unanimement proposé

DE DÉNONCER l'adoption de mesures législatives dans le cadre d'un bâillon alors que celles-ci ne sont pas de la nature d'un simple amendement;

DE DÉNONCER le fait que des mesures ayant des conséquences majeures sur les gouvernements de proximité aient pu être adoptées sans que ceux-ci aient eu l'occasion de faire valoir leur point de vue dans le cadre d'une commission parlementaire;

DE DÉNONCER l'atteinte majeure à l'autonomie municipale et à la notion de gouvernement de proximité que constitue l'adoption de ce projet de loi par l'Assemblée nationale;

DE DEMANDER au gouvernement de s'engager à indemniser les municipalités devant être tenues de fournir un terrain ou un bâtiment;

DE DEMANDER au gouvernement de respecter l'autonomie municipale et les prérogatives des gouvernements de proximité reconnues par l'Assemblée Nationale, dans ses décisions et lois antérieures ainsi que dans la dernière entente de partenariat (pacte fiscal).

Adoptée à l'unanimité

2020-038 DEMANDE DE DON POUR MOISSON BEAUCE

Une demande de Moisson Beauce pour assurer le bon fonctionnement de la banque alimentaire régionale.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ à Moisson Beauce.

2020-039 DEMANDE DE COMMANDITE PARTICIPATIVE « LA CROISÉE »

Pour faire suite à la demande faite par l'organisme communautaire La Croisée, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 100 \$ pour leur quatrième activité d'autofinancement.

2020-040 ENGAGEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE PROJETS POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE MUNICIPALE AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Il est proposé par Mme Michelle Pageau, appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le comité de sélection soit autorisé à engager le ou la chargée de projet pour la mise à jour de la politique municipale amie des aînés (MADA)

SALAIRE : Le conseil versera un salaire de 20 \$ l'heure.

2020-041 OFFRE DE SERVICE DE EVIMBEC POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (MATRICE GRAPHIQUE) SIG-WEB VERSION GRAND PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire offrir sur son site internet un lien pour des informations géographiques (matrice graphique) SIG-WEB version grand public pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité utilise déjà la matrice graphique SIGWEB par l'entremise de la firme d'évaluation Évimbec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission de GeoCentralis au montant mensuel de 24 \$ plus les taxes pour la matrice graphique SIGWEB;
Proposé par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de GéoCentralis au montant mensuel de 24 \$ plus les taxes pour l'année 2020.

2020-042

CRÉATION D'UN FONDS DES GÉNÉRATIONS

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills reçoit des redevances annuelles provenant de l'entente signée avec Énergie Éolienne des Moulins S.E.C. (Invenergy des Moulins GP Limited);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme objectif d'assurer à long terme le bon fonctionnement des services disponibles de la municipalité;

Il est proposé par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande à la directrice générale de procéder à la création d'un fonds des générations et qu'une résolution soit adoptée à chaque année afin de déterminer le montant à déposer à ce fonds.

Il est résolu de déposer le montant de 300 000 \$ au fonds des générations pour l'année 2020.

TRANSPORT

2020-043

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 149 286 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills informe le ministère des Transports, via les états financiers se terminant au 31 décembre 2019, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier.

2020-044

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA VOIRIE LOCALE (PAV)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre à Mme Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac, lui demandant une aide financière au montant de 50 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2020-045

ÉGLISE CATHOLIQUE DE KINNEAR'S MILLS – INSTALLATION DES FENÊTRES DU SOUS-SOL

La municipalité a reçu deux soumissions pour l'installation des fenêtres du sous-sol de l'église catholique :

Menuiserie sans nœud; démantèlement, pose, uréthane, flextra blanc : 2 750 \$ plus taxes.

Gesconov – Enlèvement, pose, isolation l'uréthane, finition extérieure avec un silicone, ou un pliage en aluminium blanc : 2 975 \$ plus taxes

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Menuiserie sans nœud pour les travaux d'installation des fenêtres du sous-sol de l'église catholique au coût de 2 750 \$ plus taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire suppléant invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

2020-046

DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PUBLICS POUR LES ACÉRICULTEURS

Attendu la résolution 2020-015 concernant le déneigement des chemins publics pour les acériculteurs;

Attendu que l'entreprise en déneigement n'est pas intéressée à ouvrir des portions de chemins supplémentaires pour les cabanes à sucre;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité ne fasse pas ouvrir lesdits chemins pour l'année 2020.

Une motion de félicitations à Monsieur James Allan pour son implication lors de la soirée du 5 octobre 2019 à l'école anglaise afin d'amasser des dons pour la fondation de l'hôpital de la région de Thetford Mines. Un montant de 4 200 \$ a été remis à la fondation.

2020-047

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 03.

Signé : Paul Vachon

Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon

Paul Vachon

Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault

Directrice générale / secrétaire-trésorière